

## **Informations pratiques des services proposés par la Maison de l'Enfance**



### **Tarifs janvier 2019**

#### **Horaires d'ouverture du secrétariat :**

Lundi 8h30-12h / 14h20-18h00  
Mardi 8h30-12h00 / fermé au public  
Mercredi 8h30-10h30 / 14h20-18h00  
Jeudi 8h30-12h00 / 14h20-18h00  
Vendredi 8h30-12h00 / fermé au public

Tarif génération/rédition de Carte magnétique : 5 €  
Tarif de pénalité pour non respect des règlements : 20 €

*La CAF et la MSA participent financièrement aux services  
proposés par la Maison de l'Enfance.*

#### **Maison de l'Enfance**

4 bis, esplanade de Klettgau - 44190 Clisson

Accueil: Josiane LOGEAIS

Tél. : 02.40.54.29.50 - [mde@mairie-clisson.fr](mailto:mde@mairie-clisson.fr) - [www.mairie-clisson.fr](http://www.mairie-clisson.fr)



# Relais Petite-Enfance

## Le relais petite enfance est un service gratuit.

Un service commun « Relais Petite Enfance » à l'échelle des 16 communes de la Communauté d'agglomération a été créé au 1er janvier 2017, regroupant ainsi Terre et Vigne, Pays de Clisson et Sèvre, Maine et Goulaine, avec la volonté d'harmoniser les fonctionnements et assurer une équité de service sur l'ensemble du territoire.

Permanences d'accueil à Boussay, Clisson, Gorges, La Haye Fouassière, La Planche, Maisdon sur Sèvre, et Saint Hilaire de Clisson.

Mail : [relaispetiteenfance@clissonsevremaine.fr](mailto:relaispetiteenfance@clissonsevremaine.fr)

N° appel unique : 02 40 06 76 78

## Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Un service commun « Lieu Accueil Parents-Enfants » à l'échelle des 16 communes de la Communauté d'agglomération a été créé au 1er janvier 2017.

**Horaires d'ouverture à Clisson :**  
**Jeudi 09h00 – 12h30 (en période scolaire uniquement)**

Les jeudis : 17 et 31 janvier, 28 février, 14 et 18 mars, 25 avril, 9 et 23 mai, 6 et 20 juin, 4 juillet 2019

Retrouvez le calendrier des autres permanences du L.A.E.P.  
sur le site de Clisson, Sèvre & Maine Agglo

[www.clissonsevremaine.fr](http://www.clissonsevremaine.fr)

02.40.54.87.37

[enfancejeunesse@clissonsevremaine.fr](mailto:enfancejeunesse@clissonsevremaine.fr)



# Accueil périscolaire

## Horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi:**  
**De 7h15 à 8h45 et de 16h15 à 19h**

Tarif petit-déjeuner : 0,72 €

Tarif goûter : 0,72 €

## Accueil pré et post-centre le mercredi et les vacances scolaires

**Le matin de 7h15 à 9h00**

**Le soir de 17h30 à 18h30**

Tarifs du **quart d'heure** en euros, valables pour l'accueil périscolaire et péricentre

Quotient familial	Tarif au quart d'heure
de 0 € à 400 €	0,24 €
de 401 € à 600 €	0,34 €
de 601 € à 800 €	0,42 €
de 801 € à 1000 €	0,49 €
de 1001 € à 1200 €	0,56 €
de 1201 € à 1400 €	0,63 €
de 1401 € à 1600 €	0,70 €
de 1601 € à 1800 €	0,80 €
de 1801 € à 2000 €	0,86 €
plus de 2001 €	0,93 €

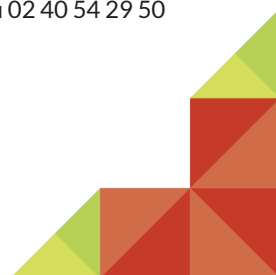
Toute inscription doit être effectuée au secrétariat au 02 40 54 29 50

### Toute annulation doit être signalée 7 jours à l'avance.

Toute annulation hors délai entraîne la facturation de deux  $\frac{1}{4}$  heure le matin et de trois  $\frac{1}{4}$  heure le soir.

Les annulations doivent être impérativement signalées avant 15h par mail à [mde@mairie-clisson.fr](mailto:mde@mairie-clisson.fr) ou sur le répondeur du secrétariat au 02 40 54 29 50

Directrice : Tél. : 02.40.54.75.25



# Accueil de Loisirs 3-12 ans

## Vacances scolaires :

Inscription à la journée

Accueil des familles :

**Le matin : de 9h00 à 9h30**

**Le soir : de 17h00 à 17h30**

## Les mercredis :

Inscription à la journée ou demi-journée

matin sans repas : 9h00 à 12h00/12h15

matin avec repas : 9h00 à 13h30/13h45

après-midi avec repas : 12h à 17h/17h30

après-midi sans repas : 13h30/13h45 à 17h/17h30

## Possibilité d'accueil pré et post-centre

Le matin de : 7h15 à 9h00 / Le soir : de 17h30 à 18h30

## Grille tarifaire :

Quotient familial	Tarif à la journée, repas inclus	Tarif demi-journée sans repas	Tarif demi journée avec repas
de 0 € à 400 €	5,71 €	1,93 €	3,78 €
de 401 € à 600 €	7,43 €	2,62 €	4,81 €
de 601 € à 800 €	9,41 €	3,38 €	6,03 €
de 801 € à 1000 €	11,41 €	4,16 €	7,25 €
de 1001 € à 1200 €	13,27 €	4,92 €	8,35 €
de 1201 € à 1400 €	15,15 €	5,71 €	9,44 €
de 1401 € à 1600 €	17,06 €	6,50 €	10,56 €
de 1601 € à 1800 €	18,82 €	7,26 €	11,56 €
de 1801 € à 2000 €	20,61 €	8,07 €	12,54 €
Plus de 2001 €	22,36 €	8,88 €	13,48 €

Toute annulation doit être signalée à l'avance.

Si celle-ci intervient hors des délais indiqués ci-dessous, elle entraîne la facturation de la réservation.

Période scolaire : clôture des inscriptions/annulations J-7

Période vacances : clôture des inscriptions/annulations J-14

Directrice : Tél. : 02.40.54.75.25 - Inscription : 02 40 54 29 50



# Restaurant scolaire

## Groupe scolaire Jacques Prévert

Quotient familial	Elèves Clissonnais, ou scolarisé en ULIS	Animation pause méridienne
de 0 € à 400 €	1,85 €	0,09 €
de 401 € à 600 €	2,19 €	0,11 €
de 601 € à 800 €	2,65 €	0,12 €
de 801 € à 1000 €	3,09 €	0,14 €
de 1001 € à 1200 €	3,43 €	0,14 €
de 1201 € à 1400 €	3,73 €	0,15 €
de 1401 € à 1600 €	4,06 €	0,16 €
de 1601 € à 1800 €	4,30 €	0,17 €
de 1801 € à 2000 €	4,47 €	0,18 €
A partir de 2001 €	4,60 €	0,20 €

Régime  
alimentaire particulier  
paniers repas : 1,32 €

Supplément  
autres communes  
extérieures : 1.71 €

Toute fréquentation à la restauration scolaire implique la facturation  
d'une activité pause méridienne.

---

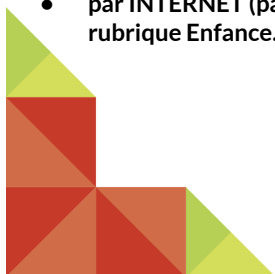
## Le porte monnaie électronique

**Le principe est le pré-paiement.**

Le compte famille doit donc être approvisionné avant la consommation des services.

Possibilités de règlements :

- en ESPECES, en CESU (sous conditions) ou CHEQUES VACANCES (sous conditions) uniquement auprès du secrétariat de la maison de l'enfance aux horaires d'ouvertures (Une quittance sera délivrée pour ces modes de règlement)
- par CHEQUE libellé à l'ordre du « Régisseur Maison de l'enfance de Clisson »
- par INTERNET (paiement sécurisé par CB) via le site de la Ville de Clisson, rubrique Enfance.



# Multi-accueil « La Pitchounerie »

## Horaires d'ouverture:

Lundi 8h30-17h30  
Mardi 8h30-17h30  
Mercredi 8h30-12h00 (à partir du 01/04)  
Jeudi 8h30-17h30  
Vendredi 8h30-17h30

## Fermetures 2019:

Le 11 et 13 février  
Le 15 au 22 avril  
Le 31 mai  
Du 29 juillet au 26 août  
Du 23 décembre au 1er janvier

**Le service est fermé tous les jours de 12h à 13h00  
pour les enfants qui ne prennent pas le repas.**

## Tarif horaire :

Pour les familles de Clisson et communes conventionnées :

Pour les familles de Clisson et communes conventionnées : Gétigné, Gorges, St Hilaire de Clisson, St Lumine de Clisson, Sèvremoine					
Nb d'enfants à charge	1	2	3	4 à 7	8 à 10
Taux d'effort à appliquer aux ressources mensuelles	0.06 %	0.05 %	0.04 %	0.03 %	0.02 %
Tarif horaire minimum selon Salaire Plancher fixé par la CNAF (687.30 en 2018)	0.41€	0.34 €	0.27 €	0.21 €	0.14 €
Tarif horaire maximum selon Salaire Plafond fixé par la CNAF (4874.62 en 2018)	2.92 €	2.44 €	1.95 €	1.46 €	0.97 €

Majoration horaire communes non conventionnées : 0,80 €/h

Toute annulation doit être signalée au plus tard  
le matin à l'ouverture à 8h30,  
(possibilité de laisser un message sur le répondeur)

**le Multi accueil quitte la Garenne Valentinle 11 février  
et revient le 14 février à la Maison de l'Enfance dans ses nouveaux locaux.**

Directrice : Mme KORCHEF Nathalie  
Tél. : 02.40.54.75.26

